

21

Commission permanente

Séance du 28 août 2023



Rapporteur : M. COULOMBEL

48397

41 - Finances, moyens des services, citoyenneté

Soutien à un évènement sur la place des femmes dans le numérique

Le lundi 28 août 2023 à 14h20, les membres du Conseil départemental, régulièrement convoqués par M. CHENUT, Président, se sont réunis dans les locaux de l'Assemblée départementale, sous sa présidence.

Au moment du vote de la présente délibération,

Etaient présents : Mme ABADIE, Mme BIARD, Mme BILLARD, M. BOHANNE, M. BOURGEOUX, Mme BOUTON, Mme BRUN, M. CHENUT, M. COULOMBEL, Mme COURTEILLE, M. DE GOUVION SAINT-CYR, M. DÉNÈS, Mme DUGUÉPÉROUX-HONORÉ, Mme FAILLÉ, Mme FÉRET, M. GUÉRET, Mme GUIBLIN, M. GUIDONI, M. HERVÉ, M. HOUILLOT, Mme KOMOKOLINAKOAFIO, M. LAPAUSE, Mme LARUE, Mme LE FRÈNE, M. LE GUENNEC, M. LE MOAL, Mme LEMONNE, M. LENFANT, Mme MAINGUETGRALL, M. MARCHAND, M. MARTIN, M. MARTINS, Mme MESTRIES, M. MORAZIN, Mme MOTEL, M. PAUTREL, M. PERRIN, M. PICHOT, Mme QUILAN, Mme ROGER-MOIGNEU, Mme ROUSSET, Mme ROUX, Mme SALIOT, M. SOHIER, M. SORIEUX, M. SOULABAILLE, Mme TOUTANT

Absents et pouvoirs :

M. BRETEAU (pouvoir donné à Mme FÉRET), Mme COURTIGNÉ (pouvoir donné à M. LE GUENNEC), M. DELAUNAY (pouvoir donné à Mme SALIOT), Mme MERCIER (pouvoir donné à M. HOUILLOT), Mme MORICE (pouvoir donné à M. SORIEUX), Mme ROCHE (pouvoir donné à Mme ABADIE), M. SALMON (pouvoir donné à M. LE MOAL)

Après épuisement de l'ordre du jour, la séance a été levée à 17h00.

La Commission permanente

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L. 3211-2 ;

Vu la délibération du Conseil départemental du 1^{er} juillet 2021 portant délégation de pouvoirs à la Commission permanente ;

Exposé :

Le secteur professionnel du numérique souffre dans son ensemble d'un déficit de représentativité des femmes à tous les niveaux d'expertises : on compte 28 % des femmes salariées dans les métiers du numérique, mais seulement 15 % occupent des fonctions techniques. Pour les recruteurs, il est difficile d'attirer et retenir des talents féminins. Par ailleurs, lors de prises de paroles en public, leurs propos sont plus souvent sujets à caution ou à remise en cause, particulièrement par un public masculin.

Face à ce constat, l'association ESTIM Numérique et un comité de pilotage de structures partenaires souhaitent proposer un événement tremplin pour augmenter la représentation des femmes dans les événements « tech » (numériques). Cet événement s'intégrerait dans l'agenda des événements numériques à Rennes (Agile Tour le 30 octobre, Digital Tech en décembre), tout en s'en différenciant par sa proposition.

I. L'évènement

L'évènement « Who run the tech ? Un évènement 100 % femmes, 100 % expertes » est prévu le 30 novembre à la Chambre des métiers et de l'artisanat, 2 cours des alliés à Rennes. Au cours de cette journée ouverte à tous, les conférences et ateliers, seront animés par des intervenantes exclusivement féminines, expertes dans leur domaine : Intelligence artificielle, cybersécurité, big data, etc.

Au programme :

- Conférence d'ouverture et de fermeture.
- Sujets techniques : web, mobile, cloud, objets connectés, UI/UX, data...
- Retour d'expérience, démonstration d'un outil ou d'une solution, partage d'une réflexion.
- Formats variables : conférences (50 min), courte intervention (20 min), ateliers (1h30).
- Un temps d'échanges entre collègues ("afterwork") exclusivement réservé aux femmes pour faciliter le réseautage.

II. Le rôle de l'association ESTIM Numérique

L'association rennaise ESTIM Numérique œuvre pour la mixité dans le numérique et la montée en compétences des femmes dans les métiers impactés par le numérique, afin que l'économie des territoires reste un espace de travail, de richesses et d'épanouissement pour le plus grand nombre. Son action se traduit au quotidien par la participation ou l'organisation d'évènements liés au numérique, dans tout le grand ouest (Ramène ta mère dans la Tech, L'Event) mais aussi d'actions de formations et de sensibilisation en entreprise ou collectivité.

Début 2023, l'association a souhaité lancer, dans le cadre de rencontres professionnelles avec des acteurs de territoires engagés dans les problématiques d'inclusion et de mixité dans le numérique, un comité de pilotage pour organiser un événement spécifique destiné à valoriser de façon positive la place des femmes dans le numérique. Deux agentes du Département ont été invitées à intégrer ce comité de pilotage en janvier 2023.

Le format d'évènement proposé est le fruit de ce travail collaboratif. Parmi les autres partenaires figurent le SIB, Rennes Metropole, Orange, CapGemini, La Poste, Le Pool, Klaxoon, Epitech, SopraSteria.

III. Pourquoi soutenir un tel évènement et comment ?

Le soutien à l'évènement permettrait au Département d'associer son nom et son image à un temps fort innovant, local et à impact positif. C'est l'occasion d'encourager des collaboratrices à devenir oratrices et d'afficher un fort engagement pour répondre durablement aux enjeux

sociétaux dans les métiers du numérique.

Par ailleurs, ce soutien permettrait de valoriser les efforts en faveur de l'intégration des femmes dans les métiers du numérique auprès de potentiels talents féminins, tout en étant un temps de formation ouvert à toutes et à tous. Enfin, c'est un évènement qui, par sa dimension de responsabilité sociétale, contribue à la stratégie numérique responsable de la collectivité.

Le soutien proposé de 3 000 € ouvre les possibilités suivantes :

- Prise de parole d'un ou une représentant / représentante de la collectivité,
- Tenue d'un stand,
- 4 entrées gratuites,
- Logo sur les supports de communication de l'évènement,
- Mise en avant sur les réseaux sociaux.

Décide :

- d'attribuer une subvention de 3 000 € à l'association ESTIM Numérique pour l'organisation d'un évènement sur la place des femmes dans le numérique.

Vote :

Pour : 54

Contre : 0

Abstentions : 0

En conséquence, la délibération est **adoptée à l'unanimité.**

Transmis en Préfecture le : 30 août 2023

ID : CP20231610

Pour extrait conforme